



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84573>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **24-84573**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION EN LIEN AVEC LA MISSION D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE LA PLANÈTE REVISITÉE DES ÎLES DE GUADELOUPE - 7 LOTS

Description : PRESTATIONS DE TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION EN LIEN AVEC LA MISSION D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE LA PLANÈTE REVISITÉE DES ÎLES DE GUADELOUPE
Lot 1 : Transports des participants de la mission LPRIG Lot 2 : Location des bateaux professionnels pour la mission scientifique Lot 3 : Hébergement des participants de la mission LPRIG en Guadeloupe "continentale" Lot 4 : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Terre-de-Haut Lot 5 : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Terre-de-Bas Lot 6 : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Marie-Galante Lot 7 : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à La Désirade

Identifiant de la procédure : ceab3130-ccbc-41fa-a808-1e69597af089

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63520000 Services d'agences de transport

Nomenclature supplémentaire (cpv): 60653000 Location de bateaux avec équipage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55110000 Services d'hébergement hôtelier

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GOURBEYRE

Code postal : 97113

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Transports des participants de la mission LPRIG

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63520000 Services d'agences de transport

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur du mémoire technique : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. • 37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Location des bateaux professionnels pour la mission scientifique

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60653000 Location de bateaux avec équipage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : La prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur du mémoire technique : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. • 37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Hébergement des participants de la mission LPRIG en Guadeloupe "continentale"

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55110000 Services d'hébergement hôtelier

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique du mémoire : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. • 37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Terre-de-Haut

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. •

37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui signe le marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Terre-de-Bas

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique du mémoire : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. • 37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Marie-Galante

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique du mémoire : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. • 37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à La Désirade

Description : Voir CCTP

Identifiant interne : 2024N07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55000000 Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique du mémoire : 40 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article 37 du CCAG des marchés publics de fournitures courantes et de services : • 37.1. Le pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforceront de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du marché ou à l'exécution des prestations objet du marché. • 37.2. Tout différend entre le titulaire et le pouvoir adjudicateur doit faire l'objet, de la part du titulaire, d'un mémoire de réclamation exposant les motifs et indiquant, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Ce mémoire doit être communiqué au pouvoir adjudicateur avec accusé réception dans le délai de deux (2) mois, courant à compter du jour où le différend est apparu, sous peine de forclusion. • 37.3. Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de deux (2) mois, courant à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 92,701 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : UCPA Sports Vacances

Offre :

Identifiant de l'offre : UCPA Sports Vacances

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur du résultat : 92,701 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024N04

Titre : PRESTATIONS DE TRANSPORT, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION EN LIEN AVEC LA MISSION D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE LA PLANÈTE REVISITÉE DES ÎLES DE GUADELOUPE Lot 4 : Hébergement et restauration des participants de la mission LPRIG à Terre-de-Haut

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 04/06/2024

Date de conclusion du marché : 03/07/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Information sur les fonds de l'Union européenne

Nom du projet ou programme financé par l'UE : Fonds européen de développement régional (FEDER) (2014/2020)

Organisation qui signe le marché : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ARBIG - Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (971)

Numéro d'enregistrement : 20009526300014

Adresse postale : 146 route de Grand Camp

Ville : GOURBEYRE

Code postal : 97113

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : secretariat@arb-ig.fr

Téléphone : +33 690546685

Adresse internet : <https://www.arb-guadeloupe.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.arb-guadeloupe.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.arb-guadeloupe.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de la Guadeloupe

Numéro d'enregistrement : 179 710 009 00038

Adresse postale : 34 chemin des Boungainvilliers Cité Guillard

Ville : BASSE-TERRE

Code postal : 97100

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Téléphone : +33 590384900

Télécopieur : +33 590819670

Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : UCPA Sports Vacances

Numéro d'enregistrement : 77568204001964

Ville : ARCUEIL

Code postal : 94110

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : sbruneau@ucpa.asso.fr

Téléphone : +33 068093769

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1aa48f0d-518c-492b-9b7d-03a508380a5b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2024 à 10:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024